

Recommandations aux auteurs

Normes rédactionnelles

Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde (DHFLES)

Longueur du texte :

- Pour les interventions : de 30.000 à 40.000 signes, espaces, notes, références bibliographiques, résumés et mots-clés compris.
- Pour les conférences : jusqu'à 60 000 signes.

Note importante : pour la sélection des textes, le Comité scientifique se fondera avant tout sur des critères de qualité et d'intérêt scientifique, d'où la relative liberté pour le nombre de signes. Le Comité se réserve toutefois le droit d'exiger de la part des contributeurs une réduction du nombre de signes (même si la limite supérieure n'est pas dépassée).

Logiciel : Word (.doc ou .docx).

Police : Times New Roman 12

Métadonnées de l'article

Dans l'ordre suivant :

-Titre + Titre en anglais

-Prénom – Nom : Si le nom est composé, séparer les deux noms par une espace insécable [Crtl+majuscule + barre d'espace] ; ne pas écrire le nom de famille en lettres capitales, la majuscule à l'initiale est suffisante.

-Affiliation

-Courrier électronique

-Résumé en français: 10 à 15 lignes

-Résumé en anglais : 10 à 15 lignes

-Mots clés : de 5 à 8 – pas de majuscule sauf pour les noms propres ou conventions particulières à une langue donnée ; pas de point après le dernier mot-clé – si le mot clé est un auteur : indiquer uniquement son nom.

-Key words : de 5 à 8 - pas de majuscule sauf pour les noms propres ou conventions particulières à une langue donnée ; pas de point après le dernier mot-clé - – si le mot clé est un auteur : indiquer uniquement son nom.

Exemples :

<https://journals.openedition.org/dhfles/11381>

<https://journals.openedition.org/dhfles/11343>

Mise en page du texte

1. Sélectionner la langue française dans votre logiciel pour que les guillemets de type « ... » et les espaces insécables devant les points de ponctuation : ; ? ! apparaissent de façon automatique.

2. Times New Roman 12. Interligne 1,5. Alignement à gauche et à droite. Pas de retrait à la première ligne des paragraphes.

L'usage des italiques sera réservé aux mots étrangers, à la mise en évidence, aux titres d'ouvrages, de recueils, de journaux ou périodiques, etc. ; celui des caractères gras aux seuls titres et intitulés propres au document. Le soulignage, lui, est à éviter. Écrire les majuscules avec les accents et autres diacritiques. Pour la numérotation des siècles, des souverains et des papes, recourir aux chiffres romains, ainsi : *au XVIII^e siècle, Louis XIV, Benoît XVI*. Dans les sigles écrits en majuscules, ne pas mettre de point entre les lettres (AIU et non A.I.U.).

3. Intertitres

- en mettre obligatoirement pour éviter des textes trop compacts.
- pas de numérotation manuelle et sans retrait
- pas plus de 3 niveaux d'intertitres

4. Notes

- appels de note avec des chiffres en exposant précédant le point, par exemple : ...communication spécialisée¹. « ... les ordres religieux »².
- les notes obligatoirement en bas de page, sont informatives, explicatives.
- Times New Roman 10.

5. Citations

- Citations brèves (deux à trois lignes au maximum) : intégrées au texte même, encadrées de guillemets.
- Citations d'une longueur supérieure à quatre lignes : en retrait (2 cm) à droite et à gauche, sans guillemets, Times New Roman 10.
- Citations en langue étrangère dans un article en français : insérer dans le corps de l'article la traduction en français et reproduire en note –si on le souhaite- l'extrait dans l'original.
- Utiliser [...] pour une coupure dans le texte cité.

6. Signes de ponctuation

- une espace insécable avant et après pour les signes dits doubles : « ... » ; ? ! mais pas pour les parenthèses.
- utiliser en guillemets internes, les guillemets simples ‘...’.
- pour les passages en langue étrangère ou les titres d'articles en langue étrangère, conserver les guillemets typographiques à la française.
- pour les tirets faire la distinction entre le trait d'union, petit, pas d'espaces de part et d'autre (signe qui unit) et le tiret, plus grand, avec une espace insécable avant et après.

7. Nombres et chiffres

- en lettres jusque seize ; en chiffres à partir de 17.
- en cas d'énumération, ils sont en chiffres.
- nombres à plus de trois chiffres : insérer une espace insécable (et non un point) tous les trois chiffres, pour marquer les milliers. Pour insérer un insécable pressez simultanément les touches Ctrl, Maj et Espace.

8. Dates

- jours : en chiffres et non en lettres, ils sont liés au nom du mois par une espace insécable : Le 2 décembre, le 1^{er} janvier
- mois : jamais abrégés, ils ne prennent pas de majuscule.
- années : toujours en chiffres. Les développer en 4 chiffres ex. les années 1960. On écrit aussi les années cinquante.
- siècles : toujours en chiffres romains, suivis d'un simple « e » en exposant ex. : XIX^e siècle.

9. Abréviations diverses

cf. ; sic ; supra ; infra ; ibid. ; ibid. : 9 ; vol. ; t. 9 ; p. 212.

Références bibliographiques

– Dans le corps du texte, suivre le modèle « auteur-date »: « » (Ghiotti 1884 : 5) ; (Pellandria 1998a : 36).

Noms (des auteurs) en petites majuscules

– Dans la bibliographie qui doit figurer en fin d'article et ne concerne que les publications citées, distinguer les sources primaires (documents d'archives ou sources imprimées) des sources secondaires (études). Écrire les noms d'auteurs en petites capitales et suivre les modèles ci-dessous. Pour une monographie :

WILMET, Marc (2007). *Grammaire rénovée du français*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.

Si l'édition consultée est une autre édition que la première édition, indiquer cette dernière entre crochets :

PUREN, Christian (1998) [1988]). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : Nathan CLE International.

Si l'ouvrage a plusieurs auteurs :

PERELMAN, Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA, Lucie (1983). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Édition de l'université de Bruxelles.

VIATTE, Auguste, LUTHI, Jean-Jacques & ZANANIRI, Gaston (1986). *Dictionnaire général de la francophonie*. Paris : Letouzey et Ané.

De un à trois auteurs, inscrire le nom de chaque auteur. À partir de quatre auteurs, inscrire le nom du premier auteur suivi de la mention *et alii* ou *et al.*

Pour un article publié dans une revue :

PELLANDRA, Carla (1993). « Le débat sur la méthode directe en Italie ». *Études de linguistique appliquée* 90, 40-49.

SANCHEZ-SUMMERER, Karène (2010). « Les catholiques palestiniens et la langue française (1870-1950) ». *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 45 [Karène Sanchez-Summerer (dir.). *Langue française, identité(s) et école(s) : le cas de la minorité catholique au Levant (milieu XIX^e-XX^e siècles). Représentations identitaires et apprentissage des langues : Europe, bassin méditerranéen (XVI^e-XX^e siècles)*], 17-39.

Pour un article publié dans un ouvrage collectif :

FRIJHOFF, Willem (2008). « Was the Dutch Republic a Calvinist Community ? The State, the Confessions, and Culture in the Early Modern Netherlands ». In André Holenstein, Thomas Maissen & Maarten Prak (dir.). *The Republican Alternative : The Netherlands and Switzerland compared*. Amsterdam : Amsterdam University Press, 99-122.

ROCHE, François (2002). « Pour une géopolitique de la culture ». In François Roche (dir.). *La Culture dans les relations internationales*. Collection Les Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée (MEFRIM). Vol. 114, 11-38.

Cas particuliers

Documents d'archives :

Dans la bibliographie générale, partir du général pour en arriver au particulier : lieu de conservation, fonds consulté (avec numéro éventuel), titres et/ou numéros des dossiers consultés.

Archives de l'Alliance israélite universelle (AIU), dossier Bulgarie XXIII E 159.

Archives du ministère français des Affaires étrangères (MAE), Paris, Mémoires et Documents, Turquie, 7A (1710-1771).

Travaux universitaires :

BOCQUET, Jérôme, Le collège Saint-Vincent des pères lazartistes de Damas : l'enseignement français en Syrie (1864-1967). Thèse de doctorat, Université de Panthéon-Sorbonne (Paris I), 3 vol. (1040 p.).

Ouvrages étrangers

Langues romanes :

NOM, Prénom (année d'édition). *Titre complet* (avec majuscules aux mots significatifs et ponctuation française) [si l'on veut on peut mettre une traduction du titre entre crochets, sans italiques]. Lieu d'édition (dans la langue de rédaction de la revue) :

Par ex. : Firenze devient Florence, Napoli devient Naples, Granada devient Grenade, Leiden devient Leyde) : éditeur.

KIBBEE, Douglas (1991). *For to Speke Frenche Trewely : The French Language in England, 1000-1600 : Its Status, Description and Instruction*. Amsterdam/ Philadelphie : Benjamins.

FLOOD, John L. (2000). « German Studies and Collections since 1830 ». In Graham Jefcoate, William A. Kelly & Karen Kloth (dir.). *Handbuch historischer Buchbestände in Europa. A guide to Collections of Books Printed in German-Speaking Countries before 1901 (or in German elsewhere) held by Libraries in Great Britain and Ireland*. Vol. 10. Hildesheim : Olms, 28-33.

Langues non romanes

Adopter la translittération pour le nom/prénom de l'auteur et le lieu de publication. Le titre doit figurer dans l'original et être traduit entre crochets.

BOULITCH, Sergueï (1904). *Очерк истории языкоznания в России* [Essai d'une histoire de la linguistique en Russie]. Saint-Pétersbourg.

TSOUKALAS, Constantin (2006 [1975]). *Εξάρτηση και αναπαραγωγή. Ο ποινωνικός ρόλος των εκπαιδευτικών μηχανισμών στην Ελλάδα (1830-1922)* [Dépendance et reproduction. Le rôle social des appareils scolaires en Grèce]. Athènes : Thémélio.

Référence électronique

MINERVA, Nadia (2009). « Apprendre les langues au XVI^e siècle : Le *Vocabulaire de trois langues, cestassavoir latine, italiennes et francoise* ». *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 42 | 2009 [Maria Eugenia Fernandez Fraile & Javier Suso López (dir.). *Approches contrastives et multilinguisme dans l'enseignement des langues en Europe (XVI^e-XX^e siècles)*]. En ligne : <<http://dhfles.revues.org/154>> (01 novembre 2011).

Tables/Tableaux

En word, accompagnées d'une numérotation (Table 1., etc.) et d'une légende

Publication d'images

- Format informatique : jpeg.
- 300 dpi minimum, format 10 x 10 cm minimum, 20 x 20 cm maximum.

– Les images doivent être accompagnées de légendes réunies dans un document Word.rtf ; à chaque nom de fichier d'image doit correspondre une légende.

Pour les textes rédigés en anglais, les auteurs voudront bien se référer aux normes et recommandations de l'APA <https://apastyle.apa.org/>